

RETRECISSEMENT PULMONAIRE (1)

Par le Dr J.-E. DUBÉ,

Docteur en Médecine de l'Université de Paris, agrégé à l'Université Laval.

Ce petit malade, que je vous présente, est sous mes soins depuis deux ans, pour une affection cardiaque.

Si vous l'examinez vous constaterez qu'il s'agit d'une lésion valvulaire qui n'est pas banale. En effet nous n'avons pas tous les jours l'occasion de rencontrer un cas de rétrécissement pulmonaire.

Gibson d'Edimbourg, dans son traité, sur les maladies du cœur et de l'aorte donne la statistique du "Royal Infirmary" d'Edimbourg, compilée par Lockhart Gillespie. Cette statistique comprend cinq années et se rapporte à un nombre total de 2368 cardiaques dont 1914 porteurs de lésions valvulaires:

411 ou 21.47% avaient une lésion aortique;

1120 ou 58.5 % avaient une lésion mitrale;

368 ou 19.2 % avaient une lésion aortique et mitrale;

15 ou 0.78 % avaient une lésion tricuspide et pulmonaire.

Le jeune Henri P. est âgé de 14 ans et fait encore ses classes dans une école primaire de cette ville. Son père âgé de 54 ans est en bonne santé, bien que très impressionnable. Employé municipal depuis nombre d'années il est sobre et très régulier dans ses habitudes. Sa mère est âgée de 56 ans et bien portante. Ils eurent dix enfants dont huit sont morts entre cinq et huit ans de diphtérie et autres maladies. Un fils âgé de 25 ans et mon petit malade sont les seuls survivants de cette nombreuse famille. L'aîné est un alcoolique enragé qui dépense tout l'argent qu'il peut faire dans son métier de typographe pour s'enivrer quotidiennement.

Mon petit malade, né à terme et nourri au sein pendant quatre ou cinq mois ne marcha qu'à l'âge de deux ans comme tous les autres enfants de la famille d'ailleurs.

Il eut la rougeole étant bébé. Les parents disent qu'il fut toujours de santé délicate. Lorsqu'il fut d'âge à jouer et courir avec ses camarades on remarqua qu'il s'essouffait facilement. A la suite d'une peur, il y a quatre ans, il courut

(1) Communication à la Société Médicale de Montréal, séance du 5 avril 1904.